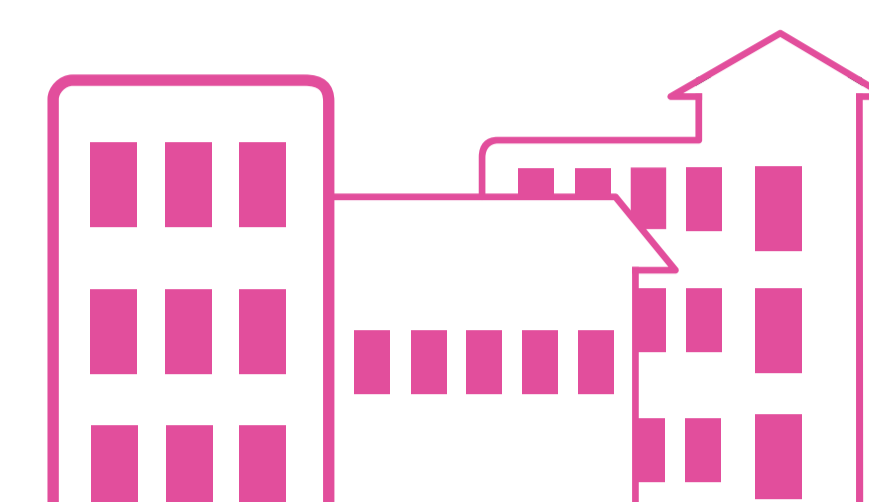


100 000 LOGEMENTS



- **ÉLU RÉFÉRENT** : Emmanuel CAU, Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du Plan Climat
- **DIRECTRICE DE PROJET** : Nathalie Roturier, Direction de l'Aménagement Durable
- **DIRECTIONS** : La Direction de l'Aménagement durable (DAD) / La Direction de l'Environnement (DENV) / La Direction de la Formation Permanente (DFP) / La Direction de l'Action économique (DAE) / La Direction des Formations Initiales (DFI) / La Direction Europe (DEU) / La Direction de la Gestion Patrimoniale (DGP) / La Direction des Partenariats internationaux et régionaux (DPIR) / La Direction de la Gestion Financière (DGF) / La Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC) / La Direction du Contrôle de Gestion (DCG), et la Direction du Développement Durable, de la Prospective et de l'Évaluation (D2PE).
- **LANCEMENT OFFICIEL** : fin 2011

PROBLÉMATIQUE / ENJEUX



UN PARC DE LOGEMENT VÉTUSTE

Le parc de logement dans le Nord-Pas de Calais représente :
20% des émissions de CO² du territoire
25% des consommations énergétiques du territoire

Consommation moyenne des logements

De la Région Nord-Pas de Calais :

> 300 kWh/m²/an

De France :

> 250 kWh/m²/an

UNE NÉCESSAIRE MOBILISATION

Appliquer l'objectif « Facteur 4 » au parc de logements du Nord – Pas de Calais implique de réhabiliter environ 35 000 logements par an (7 000 logements sociaux, 28 000 logements privés en moyenne) durant les 40 prochaines années.

Dans ce contexte, la Région Nord-Pas de Calais propose à l'ensemble des partenaires concernés un Plan régional de réhabilitation énergétique et environnementale du parc de logements privés anciens dont le but initial est 100 000 logements d'ici la fin du mandat régional (2015).

LES 4 GRANDS CHANTIERS DU PLAN 100 000 LOGEMENTS

Consolider les partenariats aux plans national, régional et local.

Informier et conseiller les particuliers en s'appuyant sur les dynamiques locales.

Garantir la qualité des réalisations dans une perspective facteur 4 et/ou Batiment Basse Consommation (BBC) rénovation.

Créer l'outillage juridique et financier.



RETOUR D'EXPÉRIENCE ET TÉMOIGNAGE

La Région a souhaité développer une véritable synergie d'acteurs pour atteindre les effets attendus notamment en termes de transformation écologique et sociale. Cette synergie est une condition nécessaire au changement d'échelle et au développement massif du processus de réhabilitation énergétique et environnementale à l'échelle régionale.

« Sur le plan technique, on maîtrise à peu près tout. Par contre, pour **relever le défi de la rénovation énergétique de tous les logements** dont ceux des propriétaires pauvres, il nous faut **sortir du modèle de financement traditionnel** (subvention, crédit d'impôts et prêt) **pour tendre vers un opérateur de tiers investissement**. Cet opérateur avance le coût de travaux et récupère une partie des économies d'énergie réalisées. Cela nécessite une **expérimentation nationale** ou une **modification de la loi** au cœur de toutes nos attentions. »

Emmanuel Cau,
élu référent de l'opération de développement 100 000 logements

FOCUS SUR LES AVANCÉES

Une **région pilote** au plan national,

18 conventions de partenariat au plan régional pour une stratégie partagée et ciblée sur l'ensemble du territoire,

9000 logements réhabilités dans le « parc social »,

3543 Audits Environnementaux et Énergétiques et autres services aux particuliers,

Préfiguration d'un portail Web pour partager le suivi de la diffusion des audits et l'avancement des travaux sur les territoires,

29 Espaces Infos Énergies,

Expérimentations sur l'auto-réhabilitation,

Animation et professionnalisation de la filière bâtiment-éco-rénovation,

La construction de l'outillage juridique et financier : partenariat de la Région avec des réseaux bancaires concernant la distribution des produits financiers attractifs dédiés à la réhabilitation énergétique du logement, à l'expérimentation et la mise en place du 1er micro-crédit axé sur la réhabilitation énergétique ; et à la préfiguration d'un opérateur régional de tiers financement en faveur du parc privé,

Un plan de communication pour accompagner cette dynamique.

Le succès du développement de l'opération est dû en partie à la conduite technique et politique transversale en mode projet.

